Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 022-212200414-20260520-202605002-DE

MAIRIE DE COATASCORN
TI KÊR KOADASKORN
22140

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DELIBERATION 2026-05-002

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 20 MAI 2026

Date de convocation : le 13 mai 2026

Membres : en exercice : 11 Présents : 10 Votants : 11

*L'an **deux mil-vingt-six**, le mercredi vingt mai à vingt heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués se sont assemblés au lieu ordinaire de leur séance sous la présidence de Monsieur LE CREURER Éric, Maire,*

Présents : M. LE CREURER Éric, M. FRAVAL Philippe, Mme Sophie PERROT, Mme HENRY Isabelle, M. LE GRAVET Sébastien, Mme MUFRAGGI Francine, Mme LE GUERN Anne-Marie, Mme MOREL Anaïs, Mr FOMEL Joffray, Mr GAUTHIER Sébastien,
Absents non excusés :
Absents excusés : M. Yann DEON
Pouvoir : M. Yann DEON donne pouvoir à Mme Isabelle HENRY
Secrétaire de séance : Mme PERROT Sophie

OBJET : NOMINATION D'UN DELEGUE CNAS (ELU ET REPRESENTANT DU PERSONNEL)

Le Maire fait savoir à l'assemblée que la Commune, par délibération en date du 22 septembre 2021, adhère au Comité National d'Action Sociale. A ce titre deux délégués, un élu et un agent, doivent être nommés. Le délégué local des élus doit être désigné par l'organe délibérant, quant au délégué agent il est choisi parmi les bénéficiaires.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DESIGNE Madame MUFRAGGI Francine, comme délégué/e représentant le collège des élus au Comité National d'Action Sociale,

DESIGNE Madame Chantal JAGRIN, comme déléguée représentant le collège des bénéficiaires au Comité National d'Action Sociale,

---

Fait et délibéré, A Coatascorn, le 20 mai 2026
Pour copie conforme, Le Maire

Le secrétaire de Séance,

5, rue de la Mairie 22140 COATASCORN - 5, straed an Ti-kêr 22140 KOADASKORN
✆ 02 96 47 00 55 - Mail : mairie.coatascorn@wanadoo.fr